

Le Plan Loire Grandeur Nature en Lozère



Programme national d'aménagement
du bassin versant de la Loire et de
ses affluents

Le Plan Loire Grandeur Nature

Ce plan constitue un programme d'actions pour le bassin versant de la Loire et ses affluents, ensemble exceptionnel présentant des enjeux hydrologiques, écologiques, paysagers et économiques prioritaires.

Son objectif principal est d'assurer la préservation et la gestion durable des milieux afin de maintenir leurs différentes fonctionnalités : ressource en eau, zones d'expansion des crues, biodiversité...



6 thèmes d'intervention

Ils ont été définis pour répondre aux enjeux du Plan Loire :

- ~ Prévention des inondations
- ~ Ouvrages domaniaux de l'État (levées, digues...) et sécurité
- ~ Patrimoine
- ~ Recherche, Donnée, Information
- ~ Estuaire
- ~ Eau, Espaces, Espèces, thématique dont découlent les actions menées en Lozère.



Des actions concernant l'Est de la Margeride

9 bassins hydrographiques du haut bassin versant lozérien de l'Allier ont été identifiés en raison de forts enjeux hydrologiques et patrimoniaux. Ils abritent les zones humides concernées par le programme. Ces sites se caractérisent par la présence de milieux tourbeux et l'existence de menaces ou perturbations identifiées par le passé.

Certaines tourbières sont en forêt domaniale et font l'objet de travaux de restauration, en collaboration avec l'Office national des forêts.



Les bassins hydrographiques concernés en Lozère

- Bassins à enjeux hydrologiques prioritaires
- Bassins à enjeux patrimoniaux prioritaires



Un programme qui s'inscrit dans la continuité

Cette troisième phase du Plan Loire Grandeur Nature, qui court jusqu'en 2013, s'appuie sur des actions initiées antérieurement sur le haut bassin versant lozérien de l'Allier : inventaires des zones humides et plans de gestion de sites.



Qui est concerné ?

Le Plan Loire Grandeur Nature s'adresse à tous les gestionnaires des sites identifiés...

- ~ agriculteurs
- ~ forestiers
- ~ communes, collectivités territoriales
- ~ services de l'État

L'objectif « Eau » du Plan Loire en Lozère

L'enjeu principal vise à préserver le fonctionnement hydrologique des zones humides grâce à des actions pilotes de restauration et de gestion durable, en associant au plus près les gestionnaires.

Le programme doit amener à une prise de conscience sur la nécessité de préserver la ressource en eau.



Une situation particulière

Situé en tête de bassin, ce pays de sources joue un rôle primordial dans la gestion durable de la ressource en eau du bassin hydrographique de la Loire. Le haut bassin versant lozérien de l'Allier abrite un réseau de zones humides diffuses, associé à de nombreux ruisselets et ruisseaux, qui contribuent pleinement à la formation des débits des cours d'eau connectés. Parmi l'ensemble des zones humides de la Margeride, **35 sont concernées par l'objectif eau** du Plan Loire Grandeur Nature.



Déroulement de l'action

- ~ Accord de principe du gestionnaire pour l'engagement du diagnostic écologique des parcelles concernées,
- ~ Rédaction d'une notice de gestion et définition, en concertation avec le gestionnaire, des mesures de gestion adaptées (y compris travaux de restauration),
- ~ Signature d'une convention de partenariat entre le gestionnaire et le CDSL,
- ~ Engagement, si nécessaire, de travaux de restauration et/ou d'entretien (financements possibles),
- ~ Mise en place des suivis (évolution des milieux naturels et travaux).

Des journées de sensibilisation et d'information à destination de l'ensemble des usagers permettront l'échange d'expériences et de savoir-faire originaux.



Des services rendus à tous

Le programme vise des milieux aux fonctions multiples et bénéfiques pour tous :

- ~ **Fonctions hydrologiques** : Amélioration de la qualité et de la quantité de la ressource en eau (recharge des nappes, stockage et épuration de l'eau, ralentissement des crues...),
- ~ **Enjeux socio-économiques** : Ressource fourragère d'appoint en période sèche, valeur pédagogique et scientifique,
- ~ **Fonctions biologiques** : Préservation du patrimoine naturel (réservoir de diversité biologique, maintien de nombreuses espèces menacées...).

Les actions engagées auront des répercussions directes au niveau local mais aussi pour les communes riveraines situées en aval.



Des exemples de travaux

Premier constat

- ~ Développement de nombreux Pins sur tourbière et risque de vieillissement accéléré de la tourbière
- ~ Dégradation d'habitats humides sensibles par piétinement des animaux et zone sèche périphérique en cours de fermeture
- ~ Bourbier localisé autour d'une zone d'abreuvement

Préconisation de gestion (sous réserve de diagnostic)

- ~ Coupe sélective ou systématique avec débardage adapté
- ~ Ajustement des pratiques pastorales combiné à des travaux d'ouverture en zone périphérique
- ~ Aménagement d'un point d'eau

Dans le cadre du programme, les travaux de restauration et d'entretien pourront être réalisés par le gestionnaire et/ou par un entrepreneur spécialisé.



Le Plan Loire Grandeur Nature en Lozère



Les actions sont portées par le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon et développées par le Conservatoire départemental des sites lozériens (CDSL). Le CDSL est une association qui a pour objectif la préservation du patrimoine naturel par une gestion durable et concertée. Il réalise des diagnostics écologiques, des études scientifiques et met en œuvre des mesures de gestion avec différents partenaires. Le Conservatoire organise des animations et des formations sur les milieux naturels et participe à la mise en valeur de sites remarquables.

Conservatoire départemental des sites lozériens
5 bis, impasse Félix Remise
48000 Mende
04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr

www.conservatoire-sites-lozere.org

Partenariats :

